



Envoyé en préfecture le 28/09/2023  
Reçu en préfecture le 28/09/2023  
Publié le  
ID : 074-217400852-20230921-DEL202397-DE

**COMMUNE DES CONTAMINES MONTJOIE**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 21 SEPTEMBRE 2023**

**Nombre de membres :**

En exercice : 15  
Présents : 9  
Pouvoirs : 3  
Absents excusés : 4  
Absents : 2  
Votants : 12

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS LE VINGT ET UN SEPTEMBRE à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune des Contamines-Montjoie, régulièrement convoqué le 15 SEPTEMBRE 2023, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur François BARBIER, Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : M. François BARBIER, M. Jean-Luc MATTEL, Mme Gaëlle BLANCHARD, M. Michel BELIN, M. Michel BOUVARD, Mme Marielle MERMOUD, Mme Elisabeth MOLLARD, Mme Noëlle GRAVAUD, M. Jean-Christophe DOMINGUEZ.

**ABSENTS EXCUSES** : Mme Peggy LE BRUCHEC (donne pouvoir à Marielle MERMOUD), M. Florian GIBIER (donne pouvoir à Elisabeth MOLLARD), M. Bertrand DOLIGEZ (donne pouvoir à François BARBIER), Marie-Noëlle LAVERTON.

**ABSENTS** : Etienne JACQUET, Antoine BOISSET

**OBJET : MOTION DE SOUTIEN A LA CANDIDATURE COMMUNE DES REGIONS AUVERGNE-RHONE-ALPES ET SUD PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR POUR LES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES D'HIVER 2030 DEL2023-97**

**Rapporteur : Monsieur le Maire**

La montagne française regroupe un ensemble de communes support de stations constituant un poumon économique essentiel pour notre pays et faisant du domaine skiable français le premier au monde. Accueillir un événement aussi universel que les Jeux Olympiques et Paralympiques est une chance à la hauteur du rayonnement international de nos stations de montagne.

Les Jeux Olympiques d'hiver de Chamonix en 1924, de Grenoble en 1968 puis les jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver d'Albertville en 1992 ont eu un impact considérable sur nos territoires en renforçant leur attractivité tout en accélérant leur adaptation en particulier en matière d'urbanisme et d'environnement.

La candidature commune des Régions Auvergne-Rhône-Alpes et Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur représente une formidable opportunité pour faire rayonner de nouveau la montagne française au-delà de nos frontières et montrer notre savoir-faire et notre professionnalisme en particulier en matière d'organisation de grands événements.

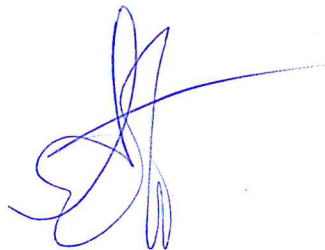
L'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne invite l'ensemble des communes support de stations de montagne françaises à s'associer à ce mouvement pour faire de cette candidature une chance pour la France.

**Il est demandé au conseil municipal :**

<b>Pour : 12</b>	<b>Contre :</b>	<b>Abstention :</b>
------------------	-----------------	---------------------

**DE SOUTENIR** la candidature commune des Régions Auvergne-Rhône-Alpes et Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur pour les Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver de 2030 et s'engage avec enthousiasme dans ce projet collectif.

En Mairie, le 21 septembre 2023  
Le secrétaire de séance,



Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie conforme,  
Affichée le  
Acte certifié exécutoire le  
Télétransmis en sous-préfecture le  
Publié le

Envoyé en préfecture le 28/09/2023

Reçu en préfecture le 28/09/2023

Publié le 21 septembre 2023

En Mairie, le 21 septembre 2023  
Le N° ID : 074-217400852-20230921-DEL202397-DE

François BARBIER

